

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/94 Paraphe: FS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2015/45</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 19

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le sept décembre deux mille quinze, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 30/11/2015

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR et Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Représentés : Madame Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM et Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir à Monsieur Frédéric MATHIAS.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURE/FACADES

Vu les statuts de la 2C2A, notamment l'article 3.4 – Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération n°DC2015/18 du Conseil communautaire du 11 février 2015 adoptant la reconduction du dispositif d'aide aux particuliers pour la rénovation de toitures/façades ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire attribue les subventions suivantes :

Prénom Nom	Commune	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
Mme Monique CHAUDRON	08400 LA CROIX AUX BOIS	Toiture	5 091,90 €	5 091,90 €	763,79 €
M. Benjamin BRUAUX	08400 MANRE	Toiture	9 324,70 €	8 838,50 €	1 325,78 €
M. Benjamin BRUAUX	08400 MANRE	Façade	18742,81	9 100,00 €	1 820,00 €

Le Bureau communautaire AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 16 DEC. 2015 et de sa publication ou notification le